

**Compte-rendu du CONSEIL D'ADMINISTRATION du
Lundi 27 janvier 2020**

Etaient présents :

Louis BISCARRAT, Maire de Jonquières,
Denis DUSSARGUES, Maire de Mornas,
Jean-François LOVISOLO, Maire de La Tour d'Aigues,
Roland PASTOR, Maire de Fontaine de Vaucluse,
Christian PEYRON, Maire de Mondragon,
Gilles RIPERT, Maire de Caseneuve, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon,
Joseph SAURA, Maire d'Uchaux,
Gilles VEVE, Maire de Saint-Didier

Etaient excusés :

Patrick ADRIEN, Maire de Valréas,
Dominique BODON, Maire de Malaucène,
Marie-Paule GHIGLIONE, Maire de Cabrières d'Avignon,
Pierre GONZALVEZ, Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue,
Joël GRANIER, Maire de Morières-les-Avignon,
Christian GROS, Maire de Monteux,
Pierre MOLLAND, Maire de Châteauneuf de Gadagne,
Guy MOUREAU, Maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue,
Fernand PEREZ, Maire de Cadenet,
Gérard SANJULLIAN, Maire de Travaillan,
Thierry THIBAUD, Maire de Savoillans.

Jean-François LOVISOLO, Président de l'AMV84, ouvre la séance, l'ordre du jour de la réunion étant :

Rv :

- **à 9h45 avec les OLEICULTEURS :** Le groupement des oléiculteurs de Vaucluse engage en 2020 son 25ème programme d'actions en faveur de l'olivier. Au cours de cette première période, leur mouvement a concouru au développement des surfaces cultivées, a contribué à l'augmentation du nombre d'opérateurs -les moulins entre autres- et a favorisé la reconquête d'espaces délaissés.

Il est convenu que les Oléiculteurs adressent à l'AMV un courrier qui sera transmis aux maires du département. L'adhésion des communes pourrait être fixée à 100 €.

- **à 10h15 avec la Fédération des Caves des Vignerons Coopérateurs de Vaucluse (FCVCV)** - Christophe GUALTIERI, son Directeur, pour présenter les actions mises en place par la Fédération pour la préservation du foncier agricole (Cf. powerpoint ci-joint).

La FCVCV souhaite travailler avec les maires pour trouver des synergies pour la préservation du foncier agricole. Pour ce faire, un dialogue doit être instauré entre les différents acteurs des territoires et le maire est l'entité essentielle qui relie ces acteurs.

- **A 14h15 avec le Relais Départemental des Gîtes de France, son Président, Roger VIAU, et Alain ANDREOTTI, administrateur au CA de leur association.**

Les Gîtes de France ont lancé, pour 2020, 2 appels à projet : le 1^{er} avec un objectif social ou lié à la santé et le 2^{ème} concerne la sauvegarde du patrimoine. L'AMV va relayer auprès des communes cette initiative.

① Visite Centrale solaire flottante de Piolenc

M. DRIEY a obtenu l'accord d'AKUO pour que les élus vauclusiens puissent bénéficier d'une visite de la centrale solaire flottante et souhaite qu'on lui fasse parvenir quelques dates afin de l'organiser. Après réflexion, les membres du CA souhaitent que ce point soit revu après les élections municipales.

② AG EXCEPTIONNELLE Election du Président et renouvellement du CA et du BUREAU

Les membres du CA à l'unanimité ont fixé la date et le lieu de l'Assemblée générale extraordinaire : jeudi 14 mai 2020 à 10h00, salle de l'Arbousière à Châteauneuf de Gadagne.

Des courriers (modèles ci-joints) partiront après les élections à l'attention de toutes les communes afin d'informer les Maires sur la procédure pour élire le Président ainsi que des membres du Conseil d'Administration conformément à nos statuts.

Une fiche de renseignements leur sera également transmise afin de pouvoir réaliser l'annuaire des maires et des présidents d'intercommunalité.

③ Mairie 2000 Les universités des maires et présidents d'intercommunalité de France (Cf. Annexe 4)

Le protocole actant la mise en place du dispositif d'accueil des élus intitulé « les universités des maires et présidents d'intercommunalité » a été signé, après la validation à l'unanimité par les membres du CA le 2 décembre 2019. Des **ateliers ont donc été définis** : Elaboration du budget, maire employeur, pouvoirs de police du maire, responsabilité pénale et civile du maire, statut de l' élu, urbanisme réglementaire, fiscalité de l'urbanisme.

Ces universités se dérouleront le 28 mai et le 17 septembre 2020 avec MAIRIE 2000.

④ Mise à disposition auprès de l'AMV

Les membres présents ont validé à l'unanimité la signature de la convention de mise à disposition auprès de l'AMV par le Département d'Aurélié GIL, à compter du 1^{er} janvier 2020, ainsi que le renouvellement de Muriel BASSEMON à compter du 1^{er} mars 2020, pour une durée de 3 ans.

⑤ Achat des bureaux – Immeuble le Saphir

L'acte de vente a bien été signé le 21 janvier 2020. Les travaux d'aménagement vont donc pouvoir commencer pour une durée de 3 mois environ.

Comme convenu précédemment, un prêt d'un montant de 150 000 € sera consenti par le Crédit Mutuel avec comme garantie un nantissement. Aussi, nous clôturerons les comptes à la Caisse d'Epargne et à la Banque Postale pour ne conserver que le Crédit mutuel.

Ces décisions ont été actées à l'unanimité par les membres présents.

⑥ Adhésion à FACE

Les membres de l'AMV ont validé à l'unanimité l'adhésion de l'AMV auprès de FACE pour un montant de 100 €.

➤ Calendrier prévisionnel :

- **12 février 2020** : Signature en Préfecture, salle Erignac, de la convention de ruralité ;
- **13 février 2020** : Formation organisation des élections municipales et communautaires à Morières-les-Avignon, Espace Robert Dion, salle d'accueil : **La prise en charge par l'AMV de cette formation (coût intervenant 1 500+cocktail déjeunatoire 700€) a été validée à l'unanimité par les membres du CA ;**

- **20 février 2020** : Formation pour les communes de moins de 4000 habitants, atelier fiscalité à Châteauneuf de Gadagne Salle des Félibres, Site de la Chapelle, 1 462, Avenue Voltaire Garcin : utilisation du DIF élus pour cette formation. FormaEco prendra en charge le buffet ;
- **14 mai 2020** : AG EXCEPTIONNELLE de l'AMV, salle de l'Arbousière à Châteauneuf de Gadagne ;
- **28 mai 2020** : Universités des Maires ;
- **17 septembre 2020** : Universités des Maires ;
- **20 novembre 2020** : AG de l'AMV + Salon, salle du Château d'Eau à Monteux ;
- **24 au 26 novembre 2020** : 103^{ème} Congrès des Maires et Présidents d'Intercommunalité à PARIS.

Ces manifestations ont été validées à l'unanimité par les membres présents.

➤ **Questions diverses :**

- 1. Contentieux commune de Murs / SDIS** : suite à la décision du tribunal administratif de Nîmes, rendue le 22 novembre 2019, enjoignant la commune de Murs de procéder à l'installation de points d'eau nécessaires à la défense contre l'incendie à proximité des terrains des époux CHAPUT, les membres du CA à l'unanimité souhaitent qu'un courrier soit adressé à M. le préfet afin qu'une réunion soit organisée en sa présence, celle de Mme CONCA, sous-préfète d'Apt, qui suit ce dossier et sa mise en œuvre, le Président du SDIS, le maire de MURS et les membres du Conseil d'Administration de l'AMV. Car si cette décision faisait jurisprudence, cela mettrait dans une situation catastrophique toutes les communes du département, et notamment, les plus petites.
- 2. SDIS : Compte-rendu du comité de suivi « RDDECI »**
- 3. Code de bonne harmonie** : Lors du CA du 21 octobre 2019 les membres du CA ont acté la signature du code de bonne harmonie pour l'année 2020. Toutefois, ils souhaitent, dès à présent, se désengager et ne plus être signataire, au vu des incidents relevés entre le président du Comité de Vaucluse de la FFPJP, M. Coste et les associations de pétanque sur plusieurs communes.
- 4. ADIL** : Le renouvellement de la cotisation d'un montant de 316€, pour l'année 2020, a été validé à l'unanimité par les membres du CA présents.

L'Assemblée générale exceptionnelle, à l'issue des élections municipales, a été fixée au 14 mai 2020 à 10h00 salle de l'Arbousière à CHATEAUNEUF DE GADAGNE.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Le Président,

Jean-François LOVISOLO